



**VIVO ENERGY COTE D'IVOIRE**  
**Société Anonyme avec Conseil d'Administration**  
**AU CAPITAL DE 3.150.000.000 F CFA**  
**SIÈGE SOCIAL: ZONE INDUSTRIELLE DE VRIDI**  
**15 B.P 378 ABIDJAN 15**  
**RCCM: CI-ABJ-1962-B-2623**

## **AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les actionnaires de **VIVO ENERGY COTE D'IVOIRE** sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le **vendredi 19 juin 2015 à 15 heures à l'Hôtel Pull Man à Abidjan Plateau** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **I- A TITRE ORDINAIRE**

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.
2. Rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2014.
3. Approbation des comptes et des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2014.
4. Affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2014.
5. Quitus de leur gestion aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes
6. Ratification de la nomination et renouvellement de mandats d'Administrateurs
7. Fixation du montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2014

### **II- A TITRE EXTRAORDINAIRE**

1. Approbation des nouveaux statuts suite à la Mise en harmonie avec les dispositions de l'Acte Uniforme relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE révisé le 30 janvier 2014
2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire actionnaire ou non de son choix, au moyen d'un modèle de pouvoir à retirer au siège de la société sis à en Zone industrielle de Vridi.

La société tient également, les états financiers, le rapport du conseil d'administration et le projet de résolutions, à la disposition des actionnaires au siège social.

**Le Président du Conseil d'Administration**